CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E195204** **VALABLE JUSQU'AU** **21/09/2027**

ÉDITÉ LE 01/10/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 16/12/2015

Forme juridique : SARL

Capital : 5 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC METZ 2016B00055

Siret : 817 618 556 00010

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 4100017-001

Assurance Responsabilité Travaux :
CAMBTP 1290525

Assurance Responsabilité Civile :
CAMBTP 1 290525

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/06/2026

Raison sociale : JS BAT

21 RUE DE LORRAINE
57565 BROUDERDORFF

Téléphone : 03 87 08 38 15 **Fax :**

Portable : 06 73 22 53 59

Responsabilité légale :
SOUTTER JONATHAN, JOSEPH GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E)

Site Internet :

E-mail : jsbat@orange.fr

Effectif moyen : 11 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 2 412 507 **Tranche de classification :** CA6

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2111	Maçonnerie et ouvrage en béton armé (Technicité courante)	11	17/09/2026
2301	Fourniture et pose de charpente traditionnelle, en bois lamellé collé et structure en bois (Technicité courante)	5	17/09/2026
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

01/10/2026 08:38

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.